



Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)  
Service de la circulation routière et de la navigation (SCN)  
**Administration et logistique**

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport (DSIS)  
Dienststelle für Strassenverkehr und Schifffahrt (DSUS)  
**Administration und Logistik**

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## **COMMUNIQUE CATEGORIE B**

### **DOSSIER A REMETTRE LORS DE L'EXAMEN PRATIQUE DE LA CATEGORIE B**

- ✓ Le permis d'élève conducteur valable
- ✓ Un permis de conduire définitif s'il existe
- ✓ L'attestation du cours de théorie de la circulation (suivi) ou sceau du moniteur
- ✓ L'attestation de formation sur autoroute émise par un moniteur de conduite, uniquement pour les examens de la catégorie B effectués dans le Haut-Valais
- ✓ Après le deuxième échec à l'examen pratique, l'attestation de formation (établie par le moniteur)

### **LES PHOTOCOPIES NE SONT PAS ACCEPTEES !**

### **DECOMMANDE**

Un rendez-vous peut être décommandé soit sur notre site Internet [www.vs.ch/autos](http://www.vs.ch/autos), soit au moyen d'un écrit ou d'un fax parvenant à notre service **au plus tard le 7ème jour d'ouverture de notre administration avant le rendez-vous**. Il sera alors facturé Fr. 20.00.

Le plan de travail de l'administration cantonale est disponible sous [www.vs.ch](http://www.vs.ch).

### **FACTURATION**

Le rendez-vous manqué ou l'échec sera facturé comme un examen complet.

### **DEMANDE DE RENDEZ-VOUS D'EXAMEN**

Les demandes de rendez-vous d'examen peuvent être adressées par courrier ou par fax. Il vous est possible également de prendre directement rendez-vous sur notre site internet [www.vs.ch/autos](http://www.vs.ch/autos).

